

Décision du 02/08/2024 portant suspension des ballons gastriques Allurion fabriqués par la société Allurion Technologies, Inc, ainsi que retrait de ces produits

Décision du 02/08/2024 portant suspension d'importation, d'exportation, de mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, de distribution en gros, de détention en vue de la vente ou la distribution à titre gratuit, de publicité et d'utilisation des ballons gastriques Allurion fabriqués par la société Allurion Technologies, Inc, ainsi que retrait de ces produits.

Décision abrogée par la décision du 12/02/2025

- En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 12/02/2025

Décision du 12/02/2025 abrogeant la décision du 02/08/2024 portant suspension des ballons gastriques Allurion fabriqués par la société Allurion Technologies, Inc, ainsi que retrait de ces produits

MESURES ADMINISTRATIVES

DÉCISIONS DE POLICE SANITAIRE - MÉDICAMENTS



PUBLIÉ LE 06/08/2024 - MIS À JOUR LE 12/02/2025

L'ANSM abroge la DPS qui suspendait les ballons gastriques Allurion

SURVEILLANCE

MATÉRIOVIGILANCE

